



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca



AVIS EST DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

par le soussigné, Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier,

Que conformément à l'article 314.2 de la Loi sur les Élections et les Référendums la dernière assemblée ordinaire d'un conseil municipal, lors d'une année électorale, doit avoir lieu au moins 30 jours avant le scrutin

Que la date de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Champlain prévue le lundi 6 octobre 2025, soit modifiée et qu'elle se tienne le mercredi 1^{er} octobre 2025 à 20 h au Centre du Tricentenaire (961, rue Notre-Dame).

Donné à Champlain,

Ce quatrième jour du mois de septembre 2025

Donald Brideau, directeur général, greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Donald Brideau, directeur général, greffier-trésorier certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis annexé sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal entre 9 h et 16 h, le quatrième jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq.

Donné à Champlain,

Ce quatrième jour du mois de septembre 2025

Donald Brideau, directeur général, greffier-trésorier